

## BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937

des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

**Siège Social et Secrétariat Général : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>me</sup>)**Trésorier : M. P. OMISOS, 9, cours du Docteur-Long, Lyon (3<sup>e</sup>)

---

**ABONNEMENT ANNUEL** : France et Union . . . . . 9 N.F. — C.C.P. Lyon 101-98  
Etranger . . . . . 10 N.F.  
Scolaires . . . . . 4,50 N.F.

---

Le pollen, matière impalpable, est constitué d'une multitude de grains aux formes variées et surprenantes. Le grain de pollen du pin, par exemple, qui est emporté dans l'espace grâce à deux ballonnets remplis d'air ; il peut aller à des kilomètres.

Le grain de pollen se compose d'une enveloppe extérieure ou exine qui lui donne, en quelque sorte, sa personnalité. Au dessous de l'exine se trouve la deuxième membrane ou intine, puis les noyaux générateur et végétatif qui assureront, les conditions étant bonnes, la germination de ce grain.

Les plantes pollinifères cultivées sont essentiellement des oléagineuses, mais les insecticides en réduisent, et de beaucoup, l'intérêt. Les plantes adventices sont, elles, soumises aux herbicides. Où nos abeilles trouvent-elles alors le pollen ? Dans les prairies naturelles ou artificielles, les arbres fruitiers, les arbres des bois, dans certaines cultures florales.

Le conférencier nous ramène à la forme des grains du pollen, au chapitre de l'identification des miels.

Puis nous arrivons à la composition du pollen, qui est très complexe : Eau, 12 à 20 % — Protéines (moyenne admise : 20 %) — Acides aminés (riches en azote) — Glucides, 7,50 % pour des pollens récoltés à la main — Vitamines du groupe B : Thiamide, Riboflavine, etc... — Rutine ou acide butinique : antibiotique. Les matières minérales sont les suivantes : Potassium, Magnésium, Calcium, Cuivre, Fer, Silicium, Phosphore, Soufre, Chlore et Manganèse.

Les différents moyens pour récolter le pollen sont ensuite exposés, et en particulier, les grilles calibrées mettant l'abeille dans l'obligation de se délester de son précieux fardeau.

Le pollen contenant de l'eau, son séchage est indispensable, au courant d'air pour de petites quantités, sinon aux infra-rouges à 40° C. environ. Il faut veiller ensuite à le protéger de certains parasites.

Il est enfin question de la consommation du pollen (nous disons « enfin » car les gourmands remuant leur mémoire gustative songent à la saveur du miel). Des récipients circulent dans la salle. Déception ! le pollen est amer et malgré l'effet de ses vertus : sensation de bien-être et d'euphorie, résistance à la fatigue, regain de jeunesse, régulation des fonctions intestinales, reprise de l'appétit, beauté de la peau, la certitude qu'il fait prendre rapidement du poids diminue la considération naissante de nos estimables consœurs pour ce produit merveilleux qui est plus un aliment complet qu'un remède.

Méditons, pour terminer, sur ces chiffres : 60 000 voyages de l'abeille pour une récolte de un kilog. de pollen. Récolte moyenne 2 à 3 kgs par an, sans gêner la colonie. Que de battements d'ailes dans le soleil des jours à fleurs. Que d'obstination utile !

Remercions vivement Monsieur BARGE qui, par chacune de ses conférences, nous fait avancer vers la connaissance de l'abeille, insecte merveilleux, et considérons comme lui que l'homme n'a pas encore percé tous les mystères jalousement gardés, dans l'intimité secrète de la ruche.

Jean-Claude PAGE.

## PARTIE SCIENTIFIQUE

### CUCULLIA LUCIFUGA SCHIFF. DANS LE MASSIF CENTRAL (Lep. Noctuidae)

par P. RÉAL.

Chaque année j'ai l'habitude de faire faire un petit séjour de dix à douze jours dans le Massif Central à mes élèves entomologistes de l'O.R.S.T.O.M. Or, en 1961, au début de juin, un temps détestable a sévi dans toute la région du Sancy où nous fixons généralement notre base de départ. Ainsi nous avons dû pousser plus loin vers le midi et avons profité de l'hospitalité offerte par M. Pierre MONSARRAT, un de mes élèves de l'année précédente, habitant Verdalle (Tarn).

Monsieur MONSARRAT nous vantait depuis longtemps déjà l'intérêt faunistique et écologique de cette région sud du Tarn, voisine du Languedoc. Verdalle est encore sur le versant océanique, mais le versant méditerranéen se trouve à peu de distance (15 à 20 km au Sud) ; en outre, si ce pays n'est qu'à 245 m d'altitude, il suffit de s'éloigner de 4 à 5 km pour monter à 700 m et à 11 km de là, dans la forêt de Montaud, on atteint 1000 m. De l'autre côté de Mazamet qui n'est qu'à 18 km à l'est s'étend la forêt de Nore dont le « Pic » culmine à 1 210 m. Cet ensemble est bien connu sous le nom de Montagne Noire et il est curieux de constater combien, à cette latitude, c'est un pays froid, aux ravins encaissés et humides rappelant parfois de façon saisissante les biotopes analogues du Massif du Sancy ou du Cantal.

Nous emportons toujours dans ces tournées un piège lumineux à grande puissance que nous avons mis au point avec mon collègue ROTH. Cet appareil occupe une bonne partie du compartiment arrière de la voiture, mais chaque année il rend en proportion... de son encombrement ! Dans le pavillon entièrement transparent se logent une ampoule à ultraviolets de 150 watts et une ampoule ordinaire de 100 watts.

Ces premiers jours de juin 1961 nous avons placé notre piège au milieu d'une prairie située dans la partie Sud-Ouest du village et, parmi de nombreuses espèces, nous avons recueilli une nuit deux *Cucullia* que M. BOURSIN vient d'identifier avec quelque surprise comme *C. lucifuga* Schiff. Nous l'en remercions bien vivement et nous aurons d'ailleurs certainement à annoncer d'autres captures qu'il doit revoir prochainement.

*C. lucifuga* Schiff. est en effet une espèce essentiellement alpine, se cantonnant dans des régions humides et froides. Elle est notamment très commune dans certaines régions de la Suisse et aux environs de Salzbourg en Autriche. En France elle est surtout répandue en Savoie et Haute-Savoie. Elle n'était pas connue jusqu'à présent du Massif Central. C'est une espèce typiquement eurasiatique (eurosibérienne) dont l'aire de répartition s'étend depuis les régions montagneuses de l'Asie Centrale, principalement du Sud de la Sibérie, jusque chez nous en passant par la Russie, la Scandinavie et l'Europe Centrale. (Renseignements précisés par M. BOURSIN).

Le Catalogue de LHOMME indique Alpes et Pyrénées, mais dans cette dernière chaîne M. BOURSIN pense qu'on a dû souvent faire la confusion avec *C. campanulae* Freyer. L'indication « Jura » nécessiterait aussi une vérification.

Il est possible que la latitude assez méridionale où nous avons rencontré cette espèce ainsi que l'avance que l'année avait gardée à la suite d'un très beau temps printanier soient à compter parmi les causes d'une éclosion apparemment précoce ; en Savoie par exemple les adultes volent surtout en juillet.

Présenté à la Section Entomologique en sa séance du 13 janvier 1962.

### ERRATUM

Dans l'article : « La larve de *Micropterna testacea* », page 17 du numéro de janvier 1962, dans le tableau I, une erreur s'est glissée. Dans la série de branchies du segment II, le 1 situé sous (Bp) doit être reporté à l'extrême droite, ce qui permet de lire : Une seule branchie sur la série latérale (branchie présegmentaire) et 2 branchies sur la série dorsale.